

Vote de crédits supp^{rs}Approuvé le 16 mai
1946Le Conseil municipal vote les crédits supp^{rs} nécessaires
à la clôture de l'ex 1945

I. 1	Traitement agents des services administratifs	:	130
I. 16	Traitement des receveurs municipaux	:	148
II 2	Imprimés administratifs	:	269
II 9	Confection de matrices robe	:	140
III 15	Ind. au porteur de dépêches	:	90
III 10	Contingent com. lutte contre l'incendie	:	1760
IV 3	Entretien cimetières et lavoirs	:	162
V 13	Service vicinal	:	8139
IV 6	Contingent de protection de la santé publique	:	515
VIII 2	Entretien des bâtiments com.	:	1784
IX 3	Ind. logement aux instituteurs	:	75
XI 12	Lutte par - B. & B. Taxe sur les spectacles	:	1072
B.B.	Frais de bureau. Timbre impressions	:	2
VIII.11	Chauffage de la mairie	:	490

Le C. M. décide en outre que les plus values de centimes pour emprunts seront affectés aux fonds libres de la commune